

ÉLECTIONS à la MUTUELLE

UN VOTE POUR LE PLURALISME

Malgré un mode de scrutin injuste et favorisant les sortants, les mutualistes se sont exprimés à partir de leurs préoccupations.

Les élus soutenus par la C.G.T. sont confortés dans leur volonté d'agir pour une mutuelle:

- **offensive** sur le niveau de protection sociale,
- **solidaire** pour les cotisations et prestations,
- **unitaire** pour tous les agents de La Poste et de France Télécom.

LE VOTE

Il s'est déroulé dans un contexte difficile. Le nombre d'inscrits est en hausse : 21.045 pour 20.896 en 1989. Le nombre de votants, lui, est en forte baisse.

Le système de scrutin systématique par correspondance rend le vote tributaire des délais d'acheminement. De nombreuses enveloppes sont parvenues après la clôture du scrutin.

La C.G.T. propose que le vote par correspondance soit réservé aux retraités, les actifs votant dans le service, comme aux C.A.P.

Le résultat du vote montre une baisse importante du vote systématique pour les candidats sortants (— 800 à 900 voix selon les candidats). Cela traduit, de la part des mutualistes qui se sont exprimés, une volonté de renouvellement et de pluralisme

Le soutien de la MGPTT à la C.S.G., ainsi que les hausses de cotisations pour les retraités n'y sont pas étrangers non plus.

Les candidats soutenus par la C.G.T. enregistrent une progression de 100 à 200 voix, soit 1 à 2 %, avec une nouvelle élue.

LES ÉLUS C.G.T. :

Sortants : PISSON Georges - Aix Principal
FESQUET Guy - Septèmes

Nouvelle élue : PIERA Claudine - DOT PA

LES RÉSULTATS

Nombre d'inscrits	21.045
Nombre de votants	9.982
Bulletins nults et votes blancs	649
Suffrages exprimés	9.333

ONT OBTENU et SONT ÉLUS

PITEU Albert (sortant FO)	5.420 voix
PISSON Georges (sortant CGT)	5.256 voix
FESQUET Guy (sortant CGT)	5.241 voix
DOLCE Marie-Renée (sortante FO)	5.076 voix
PETITPOISSON Henri	5.062 voix
(activité mutualiste FO)	
DALL'OPPIO Sylvie	4.705 voix
(activité mutualiste FO)	
BEUVARD Michel	4.171 voix
(activité mutualiste FO)	
PIERA Claudine (nouvelle élue CGT) ..	3.001 voix

ONT OBTENU et NE SONT PAS ÉLUS

ANSALDI Henry (CGT)	2.892 voix
ROVERA Juliette (CGT)	2.812 voix
FLOURET Georges (CGT)	2.761 voix
BUCHACA André (CGT)	2.729 voix
VANNI Alain (CGT)	2.596 voix
THOMAS Jean (retraité CFDT)	2.417 voix
COCHEME Christiane (retraitee CFDT) ..	2.349 voix
CARCENAC Alain (FO)	1.751 voix
VARO Rolland (FO)	1.465 voix
ELEQUET Christian (SUD)	1.410 voix
LAUMONNIER Sylvie (CFDT)	1.348 voix
MEUNIER Georges (CFDT)	1.279 voix
TONDU Patrick	1.237 voix
LIEGEOIS Gérard (CFDT)	1.206 voix
AMOROS Solon (SUD)	1.116 voix
SANTELLI Joséphine (CFDT)	1.106 voix
BEAUSSART Marie-Reine (CFDT)	1.024 voix
ORBAN Edouard ((SUD)	966 voix
CALISTI Francois (CFDT)	909 voix
BACHELIER Serge (SUD)	870 voix
BERNARD Guy (SUD)	810 voix

DES VERROUS PEUVENT SAUTER

Forts de la confiance des mutualistes, les élus soutenus par la C.G.T. seront le relais de réelles propositions pour défendre et améliorer la protection sociale.

Il sera possible, si les mutualistes l'exigent assez fort, d'avoir des actions convergentes avec la mutuelle, puisque la C.G.T., comme la mutuelle, dénonce certaines mesures prises par le Gouvernement à l'encontre de leur droit à la santé :

- AUGMENTATION de la cotisation de 0,9 % en Juillet 1991,
- AUGMENTATION du forfait hospitalier,
- DÉREMBOURSEMENT de plusieurs listes de médicaments.

**En agissant dans le même sens,
il est possible d'inverser cette logique**

- ★ ÉLUS C.G.T. à la MUTUELLE,
- ★ MUTUELLE,
- ★ MUTUALISTES ACTIFS et RETRAITÉS,

**AGISSONS ENSEMBLE
POUR AMÉLIORER
NOTRE PROTECTION SOCIALE**

MARSEILLE, le 8 NOVEMBRE 1991